



N°722  
Entrée le 13.05.2024  
Chambre des Députés  
Déclarée recevable  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Claude Wiseler  
Luxembourg, le 14.05.2024

**Monsieur Claude Wiseler**  
Président de la  
Chambre des Député.e.s  
Luxembourg

Luxembourg, le 13 mai 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Madame la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture** concernant **les prix équitables pour les agriculteur.trice.s.**

Lors des récentes manifestations par des acteur.trice.s du domaine agricole au niveau européen, les manifestant.e.s ont revendiqué que leur position dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire soit renforcée et qu'il.elle.s reçoivent des prix équitables pour leurs produits, dénonçant que parfois les prix obtenus ne couvrent même plus leurs coûts de production.

Afin de trouver des solutions à cette problématique, les ministres de l'agriculture de l'UE ont notamment discuté le réexamen de la directive sur les pratiques commerciales déloyales, et le commissaire européen du ressort a annoncé la création d'un observatoire européen des prix et des marges afin d'accroître la transparence dans ce domaine.

D'autres initiatives ont été prises par certains États membres ou par des acteur.trice.s de la chaîne alimentaire au fil des dernières années et mois dans l'objectif d'améliorer la position des exploitations agricoles dans la chaîne alimentaire: filières équitables nationales, des prix planchers, l'encouragement de la formation de coopératives agricoles, l'encouragement du raccourcissement des chaînes d'approvisionnement (p.ex. vente directe), ou encore la mise en place de coopérations avec la distribution afin de sensibiliser les consommateur.trice.s sur la part touchée par l'agriculteur.trice sur des produits spécifiques.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Quelle est l'ampleur du problème de la vente de produits agricoles à des prix proches ou inférieurs au coût de production au Luxembourg ? Quels produits ou secteurs agricoles sont les plus touchés par cette situation ?**
- 2. Quelles mesures au niveau européen Madame la Ministre considère-t-elle prioritaires afin d'accroître la transparence des prix et de renforcer la position des agriculteur.trice.s dans la chaîne alimentaire ?**
- 3. Quelle est la stratégie de Madame la Ministre pour endiguer la problématique au niveau national ? Quelles mesures Madame la Ministre envisage-t-elle prendre et quels moyens financiers et personnels compte-t-elle investir dans ce contexte ?**

4. Est-ce que Madame la Ministre trouverait intéressante e.a. l'idée d'une initiative conjointe avec les grandes enseignes de distribution, tant au Luxembourg qu'en Europe, visant à encourager les consommateur.trice.s à choisir des produits régionaux en affichant clairement la part des prix revenant aux producteur.trice.s ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



**Joëlle WELFRING**  
Députée